

Groupement des Anciens du

CERN

Pensioners' Association

Bulletin No 28

Printemps/Spring

2004

*Ce Bulletin informe
sur les activités du Comité du
Groupement des Anciens du CERN (GAC)
et sur le travail des comités du CERN
dans lesquels le GAC est représenté*

*This Bulletin reports
on the activities of the GAC Committee
(GAC = Groupement des Anciens du CERN)
and on the work of the CERN committees
in which GAC is represented.*

TABLE DES MATIERES CONTENTS

Glossaire / <i>Glossary</i>	3
Editorial / <i>Editorial</i>	5
Quelques mot du Président / <i>Presidents' remarks</i>	6
Echos et Activités du Comité/ <i>Committee activities - elections</i>	7
Droits et Devoirs des Pensionnés du CERN/ <i>Rights and obligations of CERN Pensioners</i>	11
Vignette CERN pour véhicules / <i>CERN vehicle stickers</i>	11
Les Permanences / <i>Permanences</i>	12
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i>	13
L'Assurance maladie / <i>The CERN Health Insurance Scheme CHIS</i>	15
La Caisse de Pensions / <i>The Pension Fund</i>	16
Groupe de travail du CCP sur la Garantie des Pensions/ <i>SCC Working Group on Pension Guarantees</i>	19
Affaires fiscales/ <i>Tax business</i>	20
Services du CERN et adresses utiles / <i>Useful CERN Services and addresses</i>	21
Bulletin d'adhésion / <i>Membership application form</i>	23

Membres du Comité du GAC au 1^{er} janvier 2004

Members of the GAC Committee from 1st Januari 2004

James ALLABY (2005)
Jean-François BARTHELEMY(2004)*
René BARTHELEMY (2004)*
Olivier BAYARD, Vice-président (2005)
Françoise BEETSCHEN-BUTTAY (2004)
Philippe BERNARD (2004), Président
Alain BURLET (2004)
Mario CESELLI (2005)
Jean-Pierre DAUVERGNE (2004)*
Edith DELUERMOZ (2005) *
Jean-Paul DISS (2005) *
Robert JACOB (2004), trésorier / *treasurer*
Pierre LAZEYRAS (2005)*
Michel MATHIEU (2004)
Susanne MURATORI (2004), Vice-présidente
Robert MUZELIER (2004)*
Stephan PICHLER (2004), trésorier adjoint / *assistant treasurer*
Cynthia SHARP (2004)
Jean-Marie THOMAS (2005)*
François WITTGENSTEIN (2005)*

Un astérisque indique que cette personne a été élue comme délégué(e) des retraité(e)s
au Conseil du personnel.

*An asterisk means that this person has been elected as a delegate of the pensioners
to the Staff Council.*

Afin de faciliter la lecture et la compréhension des textes suivants, nous résumons ici la signification de quelques termes techniques. Nous ne prétendons pas à une rigueur juridique. Les références aux Statuts de l'Association du personnel concernent l'édition du 1/1/2003, celles aux Statuts du GAC concernent l'édition du 1/1/2004. Pour plus d'information, on se référera aux documents originaux.

In order to facilitate reading and understanding of the following texts, we here list and explain a few technical terms. We have no pretension to be rigorous in a legal sense. References to the Statutes of the Staff Association concern the edition of 1/1/2003, those to the GAC statutes concern the edition of 1/1/2004. For further information, reference should be made to the original documents.

GLOSSAIRE

L'**Association du personnel du CERN** constitue l'intermédiaire entre le Directeur général et le personnel à titre collectif. Elle est représentée de plein droit dans les divers organes consultatifs prévus par les Statut et Règlement du personnel (Statut du personnel VII.1). L'Association du personnel connaît différentes catégories de membres, entre autres les membres du personnel titulaires et les boursiers, les attachés et les utilisateurs (Art.II.1.1 des Statuts de l'Association). Le GAC fait partie intégrante de l'Association du personnel (voir ci-après).

Notre **Groupe des Anciens du CERN (GAC)** a été créé dans le cadre de l'Association du personnel (Art.I.1.3 (h) des Statuts de l'Association). Il se compose d'anciens membres du personnel bénéficiaires de la Caisse de Pensions du CERN ainsi que d'autres bénéficiaires de cette Caisse (Art.4 des Statuts du GAC). Dans le Conseil du personnel (organe représentatif suprême du personnel dans l'Association du personnel), le GAC est représenté par 9 délégués élus par ses membres (Art.15 des Statuts du GAC; Art.V.1.1 des Statuts de l'Association). L'organisation et la coordination des activités du GAC sont confiées à un Comité élu (Art.11 des Statuts du GAC). Les délégués au Conseil du personnel sont membres du Comité (Art.15 des Statuts du GAC).

Le **Comité de Concertation permanent (CCP, en anglais SCC)** se compose de dix membres du personnel, dont une moitié est nommée par le Directeur général, l'autre par l'Association du personnel. Le CCP est chargé d'examiner les questions générales concernant le personnel et de tenter de parvenir à une position commune (Statut et Règlement du personnel VII.1.07; R VII.1.01). Le GAC est représenté dans deux sous-groupes du CCP: le Comité de Surveillance de l'Assurance maladie du CERN (CHISB) et le Groupe de travail sur la Garantie des Pensions.

Les Statuts de la **Caisse de Pensions** sont approuvés par le Conseil du CERN. Les cotisations de l'Organisation ainsi que les prestations et les cotisations des membres du personnel sont fixées

GLOSSARY

The **CERN Staff Association** is the intermediary between the Director-General and the personnel on a collective basis. It is entitled to be represented in the various advisory bodies provided for in the Staff Rules and Regulations (Staff Rules VII.1). The Staff Association admits different categories of members such as staff members and fellows, associates and users (Art.II.1.1 of the Statutes of the Association). GAC is an integral part of the Staff Association (see below).

The **CERN Pensioners Association**, to which we will refer below by its French Acronym **GAC** in order to avoid confusion with the Staff Association, has been set up in the framework of the Staff Association (Art.I.1.3 (h) of the Statutes of the Staff Association). It comprises former staff members, now beneficiaries of the Pension Fund, and other beneficiaries of this Fund (Art.4 of the GAC Statutes). In the Staff Council, the supreme representative organ of the personnel within the Staff Association, GAC is represented by 9 delegates elected by its members (Art.15 of the Statutes of GAC; Art.V.1.1 of the Statutes of the Staff Association). Organisation and coordination of GAC activities are carried out by an elected Committee (Art.11 of the GAC Statutes). The delegates to the Staff Council are members of the GAC Committee (Art.15 of the GAC Statutes).

The **Standing Concertation Committee (SCC; French CCP)** is composed of ten members of the personnel, half of them nominated by the Director-General, the other half by the Staff Association. The SCC is mandated to examine general questions concerning the personnel and to aim at a common position (Staff Rules and Regulatory Art.VII.1.07; R VII.1.01). GAC is represented in two sub-groups of the SCC: the CERN Health Insurance Supervisory Board (CHISB) and the Working Group on Pension Guarantees.

The rules of the **Pension Fund** are approved by the CERN Council. The financial contributions of the Organisation as well as the benefits and contributions of the members of the personnel are

par le Conseil sur proposition du Directeur général après concertation au sein du CCP, tenant compte de l'avis préalable du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions (Statut du personnel, Chapitre V). Ce Conseil d'Administration de la Caisse, chargé entre autres d'appliquer la politique des pensions décidée par le Conseil du CERN et de surveiller et contrôler la gestion de la Caisse, comprend 10 membres nommés ou élus selon Art.I 2.05 des Statuts de la Caisse ainsi qu'un observateur, bénéficiaire de la Caisse, nommé par le Conseil d'Administration de la Caisse en accord avec l'Association du personnel. Chaque membre et observateur a un suppléant nommé selon la même procédure. Les deux observateurs (titulaire et suppléant) sont membres du Comité du GAC.

Le Règlement du **Régime d'Assurance maladie du CERN (CHIS=CERN Health Insurance Scheme)** est arrêté par le Directeur général sur la base des niveaux de cotisations et de prestations fixés par le Conseil de l'Organisation (Règlement de l'Assurance maladie du CERN I 1.01). La compagnie UNIQA Assurances SA est le Gestionnaire du CHIS (Division AS: Manuel des Procédures Administratives). Le Comité de Surveillance de l'Assurance maladie du CERN (**CHISB=CERN Health Insurance Supervisory Board**) est responsable devant le CCP de la supervision générale du Régime, afin de veiller à la réalisation de ses objectifs, y compris son équilibre financier à long terme, dans l'intérêt des Membres du Régime et de l'Organisation (Règlement d'Assurance maladie du CERN XI 1.01). Le GAC est représenté au CHISB par deux délégués et un suppléant, qui sont membres du Comité du GAC.

L'**Assurance dépendance (LTC=Long Term Care)**, introduite en janvier 2000, fait partie intégrante du CHIS. Toute personne affiliée à la couverture normale du CHIS peut bénéficier des prestations dépendance. Elle doit pour cela être reconnue dépendante par une **Commission médico-sociale**, mise en place par le CERN, qui évalue le degré d'incapacité de la personne à accomplir certaines activités fondamentales de la vie quotidienne [Bulletin GAC No 23 (juin 2001)]

Le **Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF)** est un comité consultatif dans lequel sont représentés le Conseil, l'administration et le personnel du CERN. Il est chargé de préparer les décisions du Conseil concernant l'ajustement des salaires, les Statut et Règlement du Personnel, la structure des carrières au CERN, la Caisse de Pensions, le Régime d'Assurance maladie, etc.

fixed by the CERN Council following the proposal of the Director-General after discussion in the SCC and consultation with the Governing Board of the Pension Fund (Staff Rules, Chapter V). The Governing Board of the Pension Fund, charged, among other duties, to apply the pensions policy laid down by the CERN Council and to supervise and monitor the management of the Fund, consists of 10 members appointed or elected according to Art.I 2.05 of the Statutes of the Fund as well as an observer who is a beneficiary of the Fund, appointed by the Governing Board of the Fund in agreement with the Staff Association. Each member and observer has an alternate appointed by the same procedure. The two observers (principal and alternate) are members of the GAC Committee.

The Rules of the **CERN Health Insurance Scheme (CHIS)** are adopted by the Director-General on the basis of the levels of contributions and benefits fixed by the CERN Council (Rules of the CERN Health Insurance Scheme I.1.01). The company UNIQA Assurances SA is the Administrator of CHIS (AS Division: Administrative Procedures Manual). The CERN Health Insurance Supervisory Board (**CHISB**) is responsible to the SCC for the general supervision of CHIS with a view to ensure the objectives of the Scheme, including its long-term financial balance, in the interest of the members of the Scheme and of the Organisation (CERN Health Insurance Rules XI 1.01). GAC is represented in the CHISB by two delegates and one alternate, who are members of the GAC Committee.

The **Long-Term Care Insurance (LTC)**, introduced in January 2000, is an integral part of the CHIS. Any member of the CHIS with normal coverage is entitled to benefit from the long-term care allocations. The person must be recognised as disabled by a **Medico-Social Panel**, which will estimate the level of disability in accomplishing certain basic tasks in daily life [GAC Bulletin No 23 (June 2001)].

The **TRipartite Employment conditions Forum (TREF)** is a consultative committee in which the CERN Council, the administration and the personnel are represented. It is responsible for preparing Council decisions on the salary adjustment procedure, the Staff Rules and Regulations, the CERN career structure, the Pension Fund, the Health Insurance Scheme etc.

EDITORIAL

(Original anglais)

Chère lectrice, cher lecteur,

Peut-être êtes-vous un ancien membre du GAC. Dans ce cas je n'ai pas besoin de vous dire que, dans sa structure, ce Bulletin ne diffère pas des précédents. Il vous informe sur les activités du Comité du GAC et de ses délégués auprès des divers groupes de travail dont fait partie l'Association du personnel.

Peut-être êtes-vous nouvel adhérent, et ce Bulletin est le premier que vous voyez. Alors j'aimerais faire quelques remarques d'introduction.

Le but du Bulletin est donner aux retraité(e)s du CERN des nouvelles concernant les pensions, l'assurance-maladie et d'autres choses importantes (telles que les impôts), ainsi que de les informer sur des questions d'intérêt humain dont nous avons eu connaissance par voie officielle ou par contact personnel, p.ex. dans nos Permanences mensuelles.

Je pense notamment aux annonces de décès d'anciens collègues ou de leurs conjoints, qui figurent dans ce Bulletin. Vous y trouverez peut-être des noms qui vous rappellent des jours du passé quand, dans votre vie professionnelle, vous avez été très lié à quelqu'un dont vous avez perdu la trace entre-temps. Si vous désirez écrire un mot de sympathie à la famille en deuil, vous pouvez l'envoyer via la Caisse de Pensions du CERN, qui possède l'adresse, mais n'est pas autorisée à la communiquer à des tiers.

A la fin de ce Bulletin vous trouvez une section intitulée *Services du CERN et adresses utiles*. Une de ces adresses pourrait en effet vous rendre service. Si de votre côté vous connaissez une adresse qui pourrait intéresser d'autres ex-Cernois, veuillez nous en informer. Nous pourrions l'inclure dans le prochain Bulletin.

Meilleurs vœux pour vous et votre famille,

EDITORIAL

(Original English)

Dear Reader,

Maybe you have been a member of GAC for a while, then I need not tell you that this Bulletin has the same structure as earlier ones. It informs you about the activities of the GAC Committee and its delegates to several working groups in which the CERN Staff Association is represented.

Maybe you are a newcomer, and this is your first Bulletin. Let me make a few introductory remarks.

The Bulletin is meant to inform CERN pensioners about pensions, health insurance and other important matters (even taxes) and about personal matters brought to our attention through official or private channels, for example in our monthly Permanences.

In particular, I think of information about the death of former colleagues or their spouses, also given in this Bulletin. You might come across names which remind you of old days when, during your professional life, you were close friends with someone of whom you have not heard for years. If you wish to write a word of sympathy to the bereaved family, you can send it via the CERN Pension Fund, which has the address but is not authorised to give it to third parties.

At the end of this Bulletin you find a section entitled *Useful CERN Services and Addresses*. One of these addresses might be helpful to you. If you know of an address which might be of interest to other ex-Cernois, please inform us; we shall consider including it in the next Bulletin.

Best wishes to you and your family,

Jean-Marie THOMAS

QUELQUES MOTS DU PRESIDENT

(Original français)

Lors de ces derniers mois, après l'adoption des nouveaux statuts, l'élection des membres du Comité a eu lieu avec une très bonne participation. L'ensemble des candidats sortants ont été réélus. Un nouveau membre a été élu: Jean-Marie Thomas que nous sommes heureux d'accueillir au sein du Comité. Il remplacera Jörg Schmid comme rédacteur, Jörg désirant mettre fin à son mandat et à ses fonctions de rédacteur. Nous regretterons tous son départ, son efficacité et son engagement dans cette tâche qui parfois peut être très ingrate.

L'ensemble de l'action de votre Comité va se poursuivre dans la continuité: Indexation des pensions, Impôts, Vigilance sur les dépenses de santé, etc... Vous trouverez tout cela en détail dans ce bulletin dont la parution est décalée dans le temps par rapport à l'année dernière, ceci pour suivre les nouveaux statuts.

Je profite, en ce début d'année 2004, de vous adresser tous mes voeux pour vous et vos familles.

PRESIDENT'S REMARKS

(Original French)

Following the adoption of the new Statutes, the Committee has been elected with a good participation in the voting. All the retiring Committee members except Jörg Schmid have been re-elected, and we are happy to welcome a newly elected member: Jean-Marie Thomas. He will replace Jörg Schmid as Bulletin editor, as Jörg wished to resign as a Committee member and as editor of the Bulletin. We are all sorry to see him leave, with his competence and his commitment in a sometimes unrewarding task.

The Committee will continue to pursue the same matters as previously: pension indexation, taxation, a close surveillance of health costs etc. You will find all these matters treated in detail later in this edition, of which, incidentally, publication has been put back until Spring in order to appear after the adoption of the new Statutes.

I take this occasion, early in 2004, to send my best wishes to you and your families.

Philippe BERNARD

ACTIVITES DU COMITE

Semestre de juillet à décembre 2003

(Original français)

Le Comité, qui comportait 20 membres, s'est réuni 4 fois durant le semestre couvert, avec une participation moyenne de 15 membres, sous la présidence de Philippe. Bernard. Les points les plus importants traités par le Comité sont les suivants:

Activités statutaires:

Approbation des nouveaux Statuts

Les nouveaux statuts du GAC, présentés à l'Assemblée générale du 30 avril 2003, puis expliqués dans notre précédent bulletin semestriel, ont été soumis au vote de nos membres de mai à août 2003. Les bulletins de vote ont été dépouillés le 22 septembre 2003, et ont donné le résultat suivant

-Nombre de membres cotisants (janv.2003) / <i>Number of paid-up members (Jan. 2003)</i>	1341
-Nombre de suffrages exprimés / <i>Number of votes cast</i>	544
-Participation	40.6%
-Nombre de « oui » / <i>Number in favour</i>	535
	soit 98.3% des suffrages exprimés / <i>98.3 % of votes cast</i>
-Nombre de « non » / <i>Number not in favour</i>	6 soit 1.2%
-Nombre de bulletins blancs / <i>Number of blank votes</i>	3 soit...0.5%

Les nouveaux statuts sont donc adoptés, et sont entrés en application le 1^{er} janvier 2004. Néanmoins, les élections de remplacement de membres du Comité qui ont eu lieu durant le dernier trimestre 2003 se sont formellement déroulées dans le cadre des nouveaux statuts.

Elections et composition du nouveau Comité

Le Comité qui a achevé son mandat le 31 décembre 2003 comptait 13 membres, auxquels il faut adjoindre les 7 délégués au Conseil du Personnel. Il était élu pour 2 ans jusqu'en avril 2004. Suite à la mise en vigueur des nouveaux statuts, le mandat des membres du Comité a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2004. Le mandat de 2 ans de 4 des 7 délégués arrivant à échéance en mai 2003 a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2003 dans le cadre des nouveaux statuts. Le mandat des 3 autres délégués arrivant à échéance en mai 2004 a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2004. L'ensemble de ces prolongations était rendu nécessaire par le nouveau calendrier électoral spécifié dans les nouveaux statuts. Le nombre de délégués a été

COMMITTEE ACTIVITIES

July to December 2003

(Original French)

The 20-member Committee met four times during this period, with an average attendance of 15 members, under its President Philippe Bernard. Principal matters covered are as follows:

Statuary Activities:

Approval of the Statutes

The new GAC Statutes, as presented to the General Assembly on 30 April 2003 and explained in our previous 6-monthly bulletin, were the object of a vote by our members between May and August 2003. Bulletins were opened 22 September and yielded the following results

The new Statutes are therefore adopted, and entered in force 1 January 2004, except that the elections to the Committee in the last quarter of 2003 were held formally respecting the new Statutes.

Elections and composition of the new Committee

The Committee elected for a period of 2 years finishing in April 2004, comprised 13 elected members and 7 delegates to the Staff Council, who are ex-officio members. Following the entry into force of the new Statutes, the mandate of Committee members has been prolonged until 31 December 2004. The 2-year mandates which came to an end in May 2003 of 4 of the 7 delegates have been prolonged under the new Statutes until 31 December 2004. The mandate of the 3 others finishing in May 2004 have been prolonged until 31 December 2004. All this has been rendered necessary by the electoral calendar specified in the new Statutes. The number of delegates passes from 7 to 9, and these will now be elected within

porté de 7 à 9 dans les nouveaux statuts. L'élection des délégués se fait maintenant dans le cadre du Comité.

Il a donc fallu pourvoir au remplacement de 4 délégués et à l'adjonction de 2 autres. Les 4 délégués sortant. Mme E.Deluermoz, J-P.Diss, P.Lazeyras et F.Wittgenstein se sont représentés. De plus 3 membres du Comité, J.Allaby, O.Bayard et M.Ceselli ont souhaité se représenter. Pour maintenir l'effectif du Comité à 20 personnes, il a donc fallu pourvoir 7 postes, 13 autres membres du Comité restant en place jusqu'au 31 décembre 2004.

Nous avons envoyé un appel à candidature en mai 2003. Nous avons reçu trois nouvelles candidatures de J.Barnett, J-M.Thomas, et C-E.Vandoni, qui se sont ajoutées aux 7 candidatures des membres sortants. Les élections ont donc porté sur 10 candidatures pour 7 postes..

Dans le même cadre, nous avons procédé à l'élection pour le renouvellement des 2 vérificateurs aux comptes. Mme F.Morice et A.Van der Schueren se sont représentés. Nous avons reçu la candidature supplémentaire de R.Collomb.

Les bulletins de vote ont été dépouillés le 20 novembre 2003 par 12 scrutateurs sous la présidence de J.Pasquali. Le résultat pour les membres du Comité est donné ci dessous :

the Committee.

It was thus necessary to replace 4 delegates and to add a further 2. The 4 delegates stepping down, Mme e. Deluermoz, J.-P. Diss, P. Lazeyras and F. Wittgenstein, were available for re-election, while 3 Committee members, J. Allaby, O. Bayard and M. Ceselli were likewise willing to continue. To keep the strength of the Committee at 20 members, it was necessary to elect 7 members, 13 existing members remaining in office until 31 December 2004.

A call for candidatures went out in May 2003. We received three new candidatures: J. Barnett, J.-M. Thomas and C-E. Vandoni together with the candidatures of the members stepping down, yielding 10 candidates for 7 posts.

We have also held elections for 2 auditors. Previous officials Mme Morice and A. van der Schueren and a new candidate R. Collomb put themselves forward.

Votes were counted 20 November 2003 by 12 tellers with J. Pasquali as president. The result for the Committee follows.

	VOIX	%
Suffrages exprimés et participation/ <i>Votes cast and participation</i>	949	70.8%
Sont élus / Elected		
M. Jean-Paul Diss	844	89.0%
Mme Edith Deluermoz	835	88.1%
M. Pierre Lazeyras	771	81.3%
M.François Wittgenstein	740	78.1%
M. Olivier Bayard	686	72.4%
M. Jean-Marie Thomas	567	59.8%
M. James Allaby	548	57.8%
A été élu ultérieurement après la démission de J.Schmid ¹⁾ <i>Elected subsequently after the resignation of J. Schmid</i>		
M.Mario Ceselli	479	50.5%
N'ont pas été élus / Not elected		
M. Ian-James Barnett	388	40.9%
M. Carlo-Enrico Vandoni	331	34.9%

Note ¹⁾J.Schmid, membre du Comité et rédacteur du bulletin, ayant présenté sa démission pour convenance personnelle début décembre 2003, le Comité a déclaré élu pour le remplacer le candidat suivant de la liste, à savoir M.Ceselli. L'ensemble des membres du Comité regrette le départ de

Note ²⁾ J. Schmid, committee member and editor of the Bulletin, having for personal reasons resigned at the beginning of December, the Committee declared the next person on the electoral list as replacement: M. Ceselli. The entire Committee regrets the departure of J. Schmid and

J.Schmid et le remercie pour le travail accompli et la qualité du bulletin semestriel.

thanks him for the work he has carried out and for the quality of the Bulletin.

L'élection des vérificateurs aux comptes a donné les résultats suivants

The election of auditors gave the following results:

	VOIX	%
Suffrages exprimés et participation / <i>Votes cast and participation</i>	949	70.8%
Sont élus / Elected		
Mme Félicitas Morice	621	65.5%
M. Raymond Collomb	613	64.7%
A été coopté comme 3ème vérificateur / Coopted as third auditor²⁾		
M. André Van der Schueren	562	59.3%

Note 2) Le Comité, usant de son droit de cooptation prévu aux statuts, a décidé de coopter A. Van der Schueren comme 3^{ème} vérificateur aux comptes, compte tenu d'une part de sa parfaite connaissance de nos méthodes comptables et de son efficacité lors des précédents exercices, et d'autre part de son bon score électoral.

Note 2) The Committee, using its right to co-opt members under the Statutes, decided to co-opt A. van der Schueren as a third auditor, given on the one hand his perfect knowledge of our methods and his efficiency in previous exercises, and on the other hand the high number of votes he attracted.

A la suite de ces élections, les affectations de fonction dans le nouveau Comité ont été décidées lors de sa réunion plénière du 5 décembre 2003.

Following the elections, the attributions of functions were decided in the plenary meeting of the new Committee held 5 December 2003.

Président / <i>President</i>	Philippe. Bernard
Vice-présidents / <i>Vice-Presidents</i>	Mme Susanne Muratori et Olivier Bayard
Secrétaire et secrétaire adjoint / <i>Secretary and Assistant Secretary</i>	Michel Mathieu et Olivier Bayard ³⁾
Trésorier et Vice-trésorier / <i>Treasurer and Assistant Treasurer</i>	Robert Jacob et Stephan Pichler
Caisse de Pensions: Observateur et Observateur suppléant / <i>Pension Fund: Observer and alternate Observer</i>	Jean-François Barthélemy et François Wittgenstein
Comité de Surveillance de l'Assurance maladie (CHIS Board): Représentant et suppléants <i>CERN Health Insurance Supervisory Board (CHIS): Representative and alternates</i>	Jean-Paul Diss , Pierre Lazeyras , et Robert Muzelier
Groupe de travail du CCP sur la garantie des pensions: Représentante et suppléant <i>SSC Working Group on Pension Guarantees: Representative and alternate</i>	Mme Edith Deluermoz et René Barthelémy
Délégués au Conseil de l'Association du personnel <i>Delegates to the Council of the Staff Association</i>	Jean-Pierre Dauvergne et Jean-Marie Thomas ³⁾
Responsables des Permanences <i>Persons in charge of the Permanences</i>	Mme Françoise Beetschen-Buttay , Mme Cynthia Sharp Mario Ceselli , et Jean-Pierre Dauvergne ³⁾
Rédacteur du GAC Bulletin / <i>Editor of the GAC Bulletin</i>	Jean-Marie Thomas ³⁾
Activités socioculturelles / <i>Social and cultural activities</i>	Alain Burlet
Support informatique / <i>Informatics support</i>	James Allaby
Fonds d'Entraide: Déléguée et suppléante: <i>Mutual Aid Fund: Representative and alternate</i>	Mme F. Beetschen-Buttay ³⁾ , et Mme C. Sharp ³⁾ ,

Note 3): une 2^{ème} fonction est remplie par ce membre du Comité déjà cité pour une autre fonction

Note 3): this Committee member has a second function in addition to that already cited.

La participation de nos délégués auprès du Conseil d'administration de la Caisse de pensions, de la Caisse maladie, et du groupe de travail sur la garantie des pensions a été recommandé par le Comité du GAC au Président de l'Association du personnel et a reçu l'aval du Conseil de l'Association.

Le nouveau Comité sera présenté aux membres du GAC à l'occasion de la prochaine Assemblée générale programmée pour le mercredi 31 mars. Retenez dès à présent cette date. Vous recevrez une convocation avec l'ordre du jour en temps opportun.

Relations avec l'Administration du CERN

Les excellents contacts établis à un niveau informel avec la Direction sortante du CERN devront être renoués avec la nouvelle Direction

Relations avec l'Association du Personnel

Ces relations se poursuivent dans un excellent état d'esprit. Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre précédent bulletin, c'est dans le cadre de l'Association que les nouveaux statuts ont été rédigés et s'appliquent. C'est aussi dans ce cadre que nos délégués auprès du Conseil du Personnel poursuivent leurs actions brièvement rappelées ci dessous et rapportées dans les chapitres spécifiques de ce bulletin

Imposition des pensions

Notre délégué auprès du Conseil du personnel J-F. Barthélemy traite dans un article de ce bulletin de l'évolution de l'aspect juridique de l'assujettissement à la CSG des retraités résidant en France, de l'augmentation importante de l'impôt sur les pensions dans le canton de Genève, et des actions juridiques entreprises pour résoudre ces problèmes.

Assurance Maladie et Assurance Dépendance

Nos représentants au CHIS Board se soucient avec l'UNIQA du contrôle de l'inflation des frais hospitaliers et pharmaceutiques. Nous vous renvoyons à la lecture du CHIS Bull' pour les recommandations à ce sujet et à l'article spécifique qu'ils ont écrit dans ce bulletin.

Caisse de Pensions.

Nos délégués dans ce domaine suivent la performance des valeurs mobilières de la Caisse. La situation s'est améliorée depuis la reprise constatée sur les marchés boursiers. Un autre point satisfaisant est la meilleure note obtenue par notre Caisse de pensions, parmi d'autres fonds de

The participation of our delegates in the Governing Board of the Pension Fund, at the Health Fund, and at the Working Group on the Guarantees of Pensions has been recommended by the GAC Committee to the President of the Staff Association, and has received the approval of the Staff Council.

The new Committee will be presented to GAC members at the next General Assembly on Wednesday 31 March. Please note the date. You will receive an invitation and agenda in due course.

Relation with the CERN management

It is important that the excellent informal contacts established with the exiting CERN Directorate be re-established with the new Directors.

Relation with the Staff Association

Excellent relations with the Staff Association have been maintained. As reported in our previous Bulletin, the new Statutes have been drawn up and are applied within the context of this collaboration. Similarly our delegates to the Staff Council continue activities briefly mentioned below and covered more amply in the appropriate chapters of the Bulletin

Taxation of Pensions

J-F. Barthélemy, our delegate to the Staff Council, writes later in the Bulletin on legal aspects of the application of the CSG to pensioners resident in France, and on the considerable increase in pension taxation in the Canton of Geneva, and describes measures we have taken to resolve these problems.

Health Insurance and Long-Term Care

Our representatives in the CHIS Board are cooperating with UNICA in attempting to moderate inflation in hospitalisation and pharmaceutical costs. We refer you to the CHIS Bulletin for their recommendations, and to their article later in this Bulletin.

Pension Fund

Our delegates track the evolution of the values of the Fund's real estate investments. The situation has improved following the improvements in stock markets. We take satisfaction in the best position allowed to our Fund between others Swiss Funds, in a European study on investment

pensions suisses, dans une étude européenne comparative sur la gestion des fonds de pension. Nous vous renvoyons pour plus de détails à l'article sur ce sujet.

Groupe de travail sur les garanties en cas de dissolution de l'Organisation.

L'évolution dans ce domaine est toujours très lente. Néanmoins quelques objectifs intermédiaires ont été atteints, comme en témoigne l'article sur ce sujet

Relation avec les retraités présents et futurs.

Il y a eu 4 permanences assurées par 4 membres du GAC pendant le semestre couvert, pour répondre aux questions touchant la retraite des futurs et nouveaux pensionnés ou à des retraités préoccupés par un problème particulier dans ce domaine. Les problèmes fiscaux sont le plus fréquemment abordés.

Le semestre couvert s'est terminé par la tenue le mercredi 11 décembre 2003 de notre pot de Noël habituel. De l'ordre de 500 de nos membres ont participé à cette fête conviviale. Cette affluence réjouit et encourage le Comité, comme l'a signalé P. Bernard dans son allocution.

management directed by a financial organisation. For more details, see the relevant article later in the Bulletin.

Working Group on Guarantees in case of Dissolution of the Organisation

Progress in this area remains very slow, but nevertheless some intermediate objects have been attained as detailed in the article later.

Contacts with present and future retirees

Four Permanences staffed by four GAC members were held in the last 6 months, replying to questions from future and new pensioners and trying to help pensioners with a particular problem. As usual, financial problems dominated.

On Wednesday 11 December we held our usual Christmas drink, attended by some 500 members, a number which pleases and encourages the Committee, as Ph. Bernard mentioned in his address.

Olivier BAYARD – Michel
MATHIEU

**DROITS ET DEVOIRS DES
PENSIONNÉS DU CERN**

(Original français)

Cette étude a été publiée dans le GAC Bulletin n° 27 auquel nous vous prions de vous référer : un tiré à part sera envoyé par le Trésorier à tous les nouveaux cotisants. Des copies sont disponibles auprès de l'Association du Personnel, du Trésorier du Comité et du rédacteur du Bulletin

*Information officielle, tiré du Bulletin hebdomadaire
CERN du 28 octobre 2002*

**VIGNETTE CERN POUR
VEHICULE :
BENEFICIAIRES DE LA
CAISSE DE PENSIONS**

Il est rappelé que, conformément à la Circulaire

**RIGHTS AND OBLIGATIONS
OF CERN PENSIONERS**

(Original French)

We refer you to the article under the above heading published in the GAC Bulletin no. 27. The Treasurer will send reprints to new GAC members. Copies are available from the Staff Association, the Committee Treasurer and from the editor of this Bulletin

*Official News from CERN Weekly Bulletin
of 28 October 2002*

**CERN VEHICLE STICKERS:
BENEFICIARIES OF THE
PENSION FUND**

You are reminded that, in accordance with

opérationnelle No 2 sur les conditions d'accès au domaine clôturé du CERN, *tous les bénéficiaires de la Caisse de Pensions, y compris les conjoints survivants*, peuvent obtenir une vignette CERN pour véhicule. Les demandes initiales et de renouvellement sont à faire au Service de l'Enregistrement (Site de Meyrin, bâtiment 55, 1^{er} étage ; téléphone +41 22 767 6622), les jours ouvrables de l'Organisation entre 7 :30 h et 16 :30 h.

Service des Relations avec les Pays Hôtes

Operational Circular No. 2 regarding the conditions of access to the fenced parts of the CERN site, *all beneficiaries of the CERN Pension Fund, including surviving spouses*, may obtain a CERN vehicle sticker. First-time applications for stickers and applications for replacement stickers must be made at the Registration Service (Meyrin site, Building 55, 1st floor; Tel. +41 22 767 6622), which is open on CERN's working days from 7.30 a.m. to 4.30 p.m.

Relations with the Host States Service

Tel. 022 767 28 48

LES PERMANENCES

Période de juin à novembre 2002

(Original français)

Cette rubrique a pour but de vous informer de façon très générale sur les thèmes abordés lors nos permanences, ainsi que du nombre de participants. Ces permanences sont des entretiens individuels et confidentiels et non pas des réunions publiques. Au travers des questions posées, nous essayons d'indiquer la marche à suivre pour solutionner le problème et/ou de vous communiquer le nom de l'organisme qui saura, de façon très précise, répondre à vos questions.

Du mois de septembre, date de la reprise de nos permanences, jusqu'au mois de décembre, nous avons reçu la visite de 18 personnes.

Les questions majoritairement posées avaient trait:

- à la fiscalité française et suisse,
- à l' AVS,
- aux remboursements de frais médicaux,
- quelques questions diverses n'ayant parfois rien à voir avec le CERN.

Nous sommes toujours très heureux de recevoir les visites, dites de courtoisie.

Parfois ce sont des collègues encore en activité, mais proches de leurs "grandes vacances" qui viennent se présenter, discuter de certains points relatifs à leur retraite et connaître le fonctionnement des Permanences. D'autres, déjà à la retraite, prennent un peu de temps pour venir nous saluer, discuter un moment de leurs hobbies, de leur santé, etc...

Certains viennent nous informer de la façon dont ils ont pu résoudre certains problèmes et porter à notre connaissance les informations qui pourraient nous être utiles pour aider d'autres collègues dans le même cas. Il serait souhaitable que ce genre de visites se développe davantage.

PERMANENCES

June to November 2002

(Original French)

We report in general terms on matters treated at the Permanences, and indicate the numbers of visitors welcomed. At the Permanences, we hold personal, confidential interviews, and not public meetings. After discussion of a member's problem, we attempt to suggest a way forward or give a contact address where help may be obtained.

Eighteen visitors were welcomed between the reopening of the Permanences in September and December.

The bulk of questions concerned:

- Swiss and French financial matters,
- the AVS,
- reimbursement of medical expenses,
- various questions sometimes not connected with CERN.

We are always happy to get "courtesy" visits.

Sometimes people approaching the "holiday" of retirement come to learn about the permanences, and to discuss aspects of retirement. Others, already retired, come just to see us, to chat about their hobbies, their health, etc.

Some have things to say about how they have resolved certain problems, or to pass on information which may help colleagues in similar circumstances. We would like many more visitors of this kind.

Durant ce premier semestre 2004 les Permanences se tiendront, comme toujours, le premier mardi de chaque mois, c'est-à-dire

- les 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin,
- de 14h.00 à 17h.00
- dans la salle de conférence de l'Association du Personnel, bat. 64

Même si vous n'avez pas de questions précises à nous poser ... n'hésitez pas à venir nous dire bonjour. Si des personnes sont dans l'impossibilité de se déplacer un des mardis indiqués plus haut, qu'elle écrive à l'Association du personnel, 1211 GENÈVE 23 en mentionnant "Permanence GAC" et éventuellement "à l'attention de ..." (l'un des noms ci-dessous). **Alors à bientôt.**

For the first half of 2004 Permanences will continue to be held on the first Tuesday of every month, that is:

- 3 February, 2 March, 6 April, 4 May, 1 June,
- from 14h to 17h
- in the Staff Association conference room, building 64

Even if you have no special question for us, do come and say hello. Anyone unable to make their own way can write to the Staff Association mentioning "Permanences GAC", and if desired "for the attention of ..." (one of the undersigned). **See you soon.**

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY, Mario CESELLI, Jean-Pierre DAUVERGNE

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Nous avons appris avec tristesse les décès des anciens collègues dont les noms sont cités ci-dessous:

Denis DAVOLI	ex-ST	2 juillet 2003
Georges RENDU	ex-SB	14 juillet 2003
William BONZON	ex-ST	19 juillet 2003
Jean FAVRE	ex-EF	19 juillet 2003
Julius ZOLL	ex-ECP	19 juillet 2003
Edward POWELL	ex-DSU	26 juillet 2003
Peter STANDLEY	ex-PS	5 août 2003
Jean FORET	ex-ST	6 août 2003
Pierre LOUP	ex-EST	12 août 2003
Bonny BRUGGEMAN	ex-LEP	19 août 2003
Celestin PERUCCHINI	ex-ST	29 août 2003
René PERRET	ex-SB	13 septembre 2003
Louis DECURNINGE	ex-PS	23 septembre 2003
Marcel GRENU	ex-PPE	30 septembre 2003
Jules JOURDAN	ex-ST	16 octobre 2003
Lucienne FAVRE	ex-PE	18 novembre 2003
Louis DURONZIER	ex-FI	21 novembre 2003
Ehrard FRICK	ex-SPS	12 décembre 2003
Roger PERROT	ex-EP	12 décembre 2003
Arnold SCHMIDT	ex-PS	15 décembre 2003
Georges BLANC	ex-SB	17 décembre 2003
David WARNER	ex-PS	24 décembre 2003
Pierre DUTEIL	ex-EP	25 décembre 2003
André GEISER	ex-ST	2 janvier 2004
George HAMPTON	ex-DG	19 janvier 2004
Georges PAILLARD	ex-SL	20 janvier 2004
Michel BRUNET	ex-PPE	21 janvier 2004
Jean SOUVERAIN	ex-MT	21 janvier 2004
Pierre CUVET	ex-AT	8 février 2004
Jacques MOTTE	ex-ST	11 février 2004

OBITUARY

We have learned with regret of the deaths of our former colleagues given below:

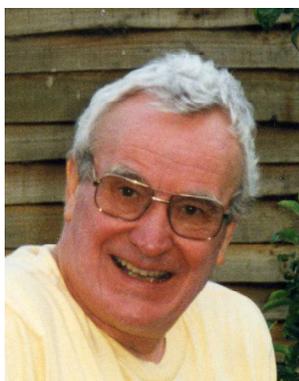
ainsi que le décès d'autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions:

and of the death of other beneficiaries of the Pension Fund:

Solange CHARLES (veuve de Ernst, ex-ST)	15 juillet 2003
Antoinette FEHLMANN (veuve de Albert, ex-PS)	9 août 2003
Walkyrie CHARMILLOD (veuve de Joseph, ex-PS)	8 septembre 2003
Mila ROMCEVIC (veuve de Alfred ASNER, (ex-SPS)	31 octobre 2003
Aglaee WIDER (veuve de Christophe, ex-SB)	21 décembre 2003
Erika RODE (veuve de Heinz, ex-PE)	5 janvier 2004
Michaela AGOSTINETTI (veuve de Pierre, ex-DD/PU)	23 janvier 2004

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles de ceux qui nous ont quittés ses sincères condoléances et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all members of GAC, the Committee sends its sincerest sympathy to the bereaved families.



David James Warner
1934 – 2003

It was with great sadness that we learned that our friend and former colleague passed away on Christmas Eve.

David J. Warner joined the CERN' Linac Group of the Proton Synchrotron (PS) Division in 1965, already an accomplished accelerator physicist having worked on proton linacs at the University College in London and at Rutherford High Energy Laboratory. At the former institute he had studied science and earned his PhD.

The PS division remained the home basis for his 34 year long distinguished career at CERN. He participated with substantial contributions in all major linac projects of CERN: the new 50 MeV proton linac (Linac2) completed in 1978, the electron-positron LEP Injector Linac (LIL) operating from 1987 to 2001 and the Heavy Ion Linac (Linac3) which will serve, like Linac2, the LHC for the next decades. In his last years at CERN, David contributed to one of the visions of CERN's far-future, the study of a Multi-TeV electron-positron Collider (CLIC).

David's work had a wide span: it covered beam dynamics and calculations of linac structures, comparison of simulations with measurements, practical design and construction proposals, and work in the control rooms. He combined a thorough theoretical understanding with a strong sense for practical and pragmatic solutions. He was a leading member both of the team that set up the collaboration with LAL for LIL and the one that built Linac3.

His independent and original thinking, his competence, high standards and proverbial integrity made him the kind, respected man whose advice was often sought.

Through his natural kindness he made it a pleasure and privilege to work with him. We shall deeply miss his friendship.
C'est avec une grande tristesse que nous avons appris que notre ami et ancien collègue est décédé la veille de Noël.

David J. Warner est entré au CERN dans le Groupe Linac de la Division du Proton Synchrotron (PS), déjà un physicien des accélérateurs accompli pour avoir travaillé sur

des accélérateurs linéaires de protons à "University College", Londres, et au "Rutherford High Energy Laboratory". C'est à l'University College qu'il avait fait ses études de sciences et soutenu sa thèse.

C'est à la Division PS que David a effectué sa brillante carrière de 34 ans au CERN. Il a participé par des contributions essentielles aux plus importants projets de Linac du CERN: le nouveau linac à protons de 50 MeV (Linac2), achevé en 1978, le Linac injecteur des électrons-positrons de LEP (LIL), qui a fonctionné de 1987 à 2001, et le Linac à ions lourds (Linac 3) qui, tout comme Linac 2, sera utilisé pour le LHC pour les décennies à venir. Pendant ses dernières années au CERN, David a contribué à une des visions pour l'avenir à long terme du CERN, l'étude d'un collisionneur électron-positron Multi-Tev (CLIC).

Le travail de David avait un large éventail: il couvrait la dynamique des faisceaux et les calculs de structures du linac, la comparaison des simulations aux mesures, les études pratiques et les propositions de construction aussi bien que le travail dans la salle de contrôle. Il combinait une profonde connaissance théorique à un sens aigu des solutions pratiques et pragmatiques. Il a été un de ceux qui ont mené l'équipe qui a fondé la collaboration avec LAL pour LIL, ainsi que celle qui construisit Linac 3.

Les raisonnements indépendants et originaux de David, sa compétence, son haut niveau et son intégrité proverbiale, sa gentillesse, faisaient de lui l'homme à qui on demandait souvent conseil.

Son amabilité naturelle transformait en plaisir et en privilège le travail avec lui. Son amitié nous manquera beaucoup.

K. HUBNER

L'ASSURANCE MALADIE (CHIS = CERN Health Insurance Scheme)

(Original français)

Les résultats financiers de 2003 ne sont pas encore connus, mais les résultats préliminaires semblent indiquer que la progression des remboursements a été relativement faible, au contraire de celle de 2002 qui avait été particulièrement forte. Les premières indications montrent également que les remboursements restent bien dans les limites des cotisations qui resteront en 2004 au niveau de celles de 2003. Dans ce domaine financier, il semble que nos mises en garde au sujet des tarifs de l'Hôpital de la Tour et nos offres d'établissements alternatifs, entre autres les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) et la Clinique Générale Beaulieu à Genève, ont porté leurs fruits, même s'il est clair que nombre de membres du CHIS n'ont pas exactement saisi les termes du nouveau règlement. Ceci fera sans doute l'objet d'une nouvelle mise au point dans un prochain CHIS Bull.

En ce qui concerne les prestataires de soins, un nouvel accord a été passé avec les HUG à Genève sur les divers tarifs. Il implique la suppression des forfaits. L'accord inclut le prix de l'hébergement dans les diverses catégories ainsi que la taxe pour les soins infirmiers pour les deux années à venir. D'autres accords ont été signés ou prorogés. En particulier la question en suspens de la valeur du point pour les coûts des soins ambulatoires à la Clinique Générale Beaulieu est pratiquement réglée. On peut se procurer la liste des établissements avec lesquels nous avons un accord auprès de UNIQA. On peut entre autres signaler l'accord avec la Clinique de Genolier qui est

THE CERN HEALTH INSURANCE SCHEME (CHIS)

(Original French)

Although the financial results for 2003 are not yet available, preliminary information suggests a relative small increase in reimbursements, unlike 2002 when there was a considerable increase. The indications also are that reimbursements remain well within the limits of contributions, which will remain in 2004 at the same level as 2003. It seems that our warnings concerning the tariffs practised by the Hôpital de la Tour, and our recommendations of other establishments, including the Hôpital Cantonal (HUG) and the Clinique Générale Beaulieu of Geneva, have been heeded, even if clearly some CHIS members have not completely understood the new rules. No doubt there will be further clarifications in a forthcoming CHIS Bull.

Insofar as beneficiaries are concerned, a new agreement has been concluded with the Cantonal Hospital in Geneva on the various tariffs. Flat rate charges are to be abolished. The agreement covers hospitalisation costs in the various categories as well as nursing costs for the next two years. Other agreements have been signed or extended. In particular the outstanding question of the basic tariffs for out-patients at the Clinique Générale Beaulieu is practically settled. The list of establishments with which we have agreements is available from UNIQA. Amongst others we may indicate the particularly interesting agreement

l'accord avec la Clinique de Genolier qui est particulièrement intéressant avec un établissement d'excellente qualité.

Un audit de la facturation de l'Hôpital de la Tour a été fait par UNIQA et un représentant des Organisations de la famille de l'ONU, Il a montré des surfacturations notables par rapport aux tarifs que cet hôpital s'était engagé à respecter. De nouvelles discussions devraient maintenant prendre place.

Le fond assurance dépendance, pour l'assurance concernant les frais d'hébergement dans les EMS (Etablissement médico-social) ou institutions équivalentes, est alimenté conformément aux prévisions. Une nouvelle étude actuarielle, faite après environ 18 mois d'existence, a confirmé les hypothèses initiales en ce qui concerne le nombre de personnes dépendantes.

Le CHIS Board a identifié un certain nombre de problèmes importants qui seront à traiter au cours de l'année 2004 et il a constitué à cet effet trois groupes de travail :

- questions politiques : prévention, mode remboursement de certaines maladies graves, etc.
- questions financières : revalorisation des prestations dépendance où les frais d'hébergement sont actuellement remboursés à hauteur de 85 CHF par jour ; ceci devait à l'origine couvrir 50% des coûts de l'hébergement dans les EMS à Genève, mais ce coût a depuis augmenté de manière significative.
- questions juridiques : entre autres, révision de la procédure des litiges ; l'avenir du CHIS en cas de dissolution de l'Organisation est aussi un sujet de préoccupation, bien qu'il soit le sujet de travail d'autres personnes.

with the Clinique de Genolier, an establishment of excellent quality.

An audit carried out by UNIQA together with a representative from the group of UNO Organisations of the charges practised by the Hôpital de la Tour has shown notable overcharging in comparison with the tariffs which this hôpital had agreed to respect. New discussions will now take place.

Payments into the long-term care fund covering insurance for hospitalisation costs in the "EMS" or equivalent institutions is proceeding as expected. A new actuarial study, 18 months after the inception of the fund, has confirmed the initial estimates of the number of dependent persons.

The CHIS Board has identified a number of important questions needing to be treated in 2004 and has established three working groups:

- questions of policy: prevention, manner of reimbursement for certain serious illnesses, etc.
- financial questions: levels of reimbursement for long-term care. Whereas hospitalisation costs, presently reimbursed at 85 CHF per day, were originally intended to cover 50% of the cost at the "EMS" in Geneva; this cost has significantly increased.
- legal matters: amongst others, a revision of the formal complaints procedure; the future of the CHIS in the case of dissolution of the Organisation is also a preoccupation, even though the matter is being dealt with elsewhere

Jean-Paul Diss, Pierre Lazeyras, Robert Muzelier

LA CAISSE DE PENSIONS

(Cet article suit étroitement les résumés publiés dans le Bulletin hebdomadaire du CERN n° 22-23, 24, 31, 41 et 46)

1. Affaires administratives

Le 6 mai 2003 le Conseil d'Administration a

- écouté le premier rapport du Groupe de Travail chargé d'étudier une demande de l'ESO, qui souhaitait apporter des changements aux modalités d'affiliation des membres de son personnel titulaire. Un accord s'est fait sur le point que cette demande ne devait pas avoir de répercussions financières ou légales pour la Caisse ni entraîner de modifications

THE PENSION FUND

(This article closely follows the summaries published in the CERN Weekly Bulletin of 24 June and 28 October, 2002)

1. Administration

On 6 May 2003, the Governing Board

- heard the first report of the Working Group set up to examine a request from ESO, relating to changes that ESO wishes to make to the conditions of membership of its staff members. It was agreed that ESO's request must have no financial nor legal repercussions for the Fund, nor entrain any amendment to the Pension Fund

aux Statuts et Règlements de la Caisse. Le Groupe s'est aussi assuré que les relations entre la Caisse et l'ESO étaient conformes à l'accord signé entre le CERN et l'ESO;

-entendu un rapport du Président du Comité de placement. Ce dernier a décidé, pour le moment, de ne rien changer à l'allocation tactique des actifs, à savoir: 44% en obligations et dette du CERN, 24% en actions, 20% en cash et 12% dans l'immobilier;

- pris connaissance des résultats de début 2003 qui, en termes relatifs, restent satisfaisants;

- entendu son conseiller en matière de congruence actif/passif qui a fourni un rapport sur les besoins en liquidité de la Caisse au cours des 10 prochaines années. Ce rapport servira de base à l'établissement d'une politique de la Caisse en matières de liquidités;

- entendu une présentation des gestionnaires d'une compagnie financière concernant les deux portefeuilles que cette compagnie gère pour la Caisse, sur ses résultats et ses attentes pour 2003.

Le 3 juin 2003 le Conseil d'Administration a

- examiné les recommandations formulées par les Commissaires aux comptes dans leur rapport sur l'exercice 2002 ainsi que les réponses de l'Administration de la Caisse. A noter que le nombre de remarques des Commissaires était peu élevé;

- continué l'examen de la demande de l'ESO;

- entendu un rapport du Comité de placement, particulièrement sur le rapport du gestionnaire américain chargé du portefeuille des petites et moyennes entreprises.

Le 2 septembre 2003 le Conseil d'Administration a

- pris connaissance du rapport oral de son Président sur la session du mois de juin du Conseil du CERN. On peut retenir que l'approbation unanime du rapport annuel et des comptes de 2002, et la création d'une nouvelle catégorie de personnel, les titulaires locaux, qui seront soumis aux mêmes règles en matière de pensions que le personnel international;

- présenté, à la suite d'une demande des Commissaires aux comptes, une proposition de modification aux règles comptables visant à introduire une provision pour risque de pertes (hors marché financier);

- entendu un rapport du Président du Comité de placement sur la performance générale de la Caisse et sur les résultats des gestionnaires. Le deuxième

Rules and Regulations. The Group had also established that the procedures were in line with the agreement signed by CERN and ESO;

- heard a report from the Chairman of the Investment Committee. The Chairman reported that the Committee had decided not to alter the allocation for the time being, which currently stands at 44% bonds and CERN debt, 24% equities, 20% cash and 12% real estate;

- was informed of the results for the beginning of 2003, which continue, in relative terms, to be satisfactory;

- heard a further report by its assets/liabilities modelling adviser on the Fund's liquidity requirements over the coming ten years. The report will serve as a basis for defining the Fund's liquidity policy;

- heard a presentation by the fund managers from the financial company which manages two portfolios on the Fund's behalf, concerning their results and expectations for 2003.

On 3 June 2003 the Governing Board

- examined the recommendations made by the External Auditors in their report on their audit of the 2002 annual accounts, and the reply by the Pension Fund's Administration. The Governing Board was gratified by the small number of remarks by the External Auditors;

- further considered the ESO request;

- heard a report from the Investment Committee, particularly in the matter of the report from the American manager handling the portfolio concerning small and medium-sized enterprises.

On 2 September 2003 the Governing Board

- heard a report delivered by the CERN Council Chairman on the June Council session, who underlined that the annual report and the accounts of the Pension Fund for 2002 had been unanimously approved. At the same session, the Council has also approved the proposal to create a new category of personnel, Local Staff, who would be subject to the same pension rules as internationally recruited staff;

- proposed, in accordance with a request from the external auditors, a change to the accounting rules, introducing a loss reserve for risks other than those associated with the financial markets;

- heard a report by the Chairman of the Investment Committee on the Fund's overall performance and the results of the investment

trimestre 2003 s'est révélé positif;

- approuvé le budget de la Caisse pour 2004 et a pris note de la première réunion du Groupe d'étude actuarielle en vue de préparer le démarrage de l'étude actuarielle qui prendra place à la fin de 2003;

- approuvé la table complétée des coefficients C en vue de tenir compte des positions pouvant être occupées par les titulaires locaux,

- entendu un rapport du Président du Groupe de travail sur les questions de l'ESO.

Le 8 octobre 2003 le Conseil d'Administration a

- poursuivi l'examen des demandes de l'ESO et relevé l'importance des incidences juridiques et financières qu'elles pourraient avoir sur la Caisse;

- recommandé au Directeur général de proposer au Conseil du CERN une adaptation des pensions de 0,7%, égale à la variation du pouvoir d'achat à Genève entre août 2002 et août 2003;

- examiné les comptes semestriels;

- écouté le Président du Comité de placement;

- commenté une étude comparative sur la situation de la Caisse du CERN par rapport à celles d'un certain nombre de grandes caisses. Il en ressort que la Caisse du CERN est la meilleure de Suisse!

2. Second et troisième trimestre du portefeuille actif

Sur la période considérée, le portefeuille actif (en MCHF) a évolué comme suit :

Date	Obligations/Bonds
- 31 mars / March	1030.6
- 30 juin / June	1110.2
- 30 septembre / September	1099.6

Au 30 octobre 2003, l'ensemble des avoirs de la caisse était évalué à **3632 MCHF**

(3532MCHF au 31.12.2002

).

Au cours des derniers mois, la progression s'est poursuivie sur tous les grands marchés d'actions.

Cependant les plus-values importantes ont entraîné

managers. The second quarter of the year had produced a positive result;

- approved the budget of the Pension Fund for the 2004 financial year and took note of the first meeting of the Working Group preparing the next actuarial review, which will begin at the end of this year;

- approved the new table of C coefficients, supplemented to incorporate some new salary positions that may be applicable to Local Staff

- heard a report by the Chairman of the Working Group set up to examine ESO's request.

On 8 October the Governing Board

- further discussed the ESO requests, underlining the important financial and legal consequences that they could have on the Fund. At the same meeting;

- recommended the Director-General to propose to the CERN Council a pension indexation of 0.7%, equivalent to the rise in cost-of-living in Geneva in the year up to August 2003;

- examined the half-yearly accounts;

- heard the Chairman of the Investment Committee;

- took note of a comparative study on the situation of the CERN Pension Fund compared with a certain number of major funds. It turns out that the CERN Pension Fund is the best in Switzerland!

2. Second and third trimester of the active portfolio

During this period the active portfolio (in MCHF) has evolved as follows:

Actions /Equities	Cash	Total
736.9	153.3	1920.8
871.5	121.8	2103.5
917.2	233.7	2250.5

On 30 October 2003, the total assets of the Fund were reckoned as **3632 MCHF**

(3532 MCHF at Dec. 2002)

In recent months this trend has continued in all the major stock exchanges.

These considerable gains have, however, caused some profit-taking which has frequently

des prises de bénéfices qui ont souvent pesé sur les marchés. De la mi-juin à mi-septembre on a pu observer une baisse du cours des obligations justifiée par des perspectives de croissance de l'économie américaine. La montée des intérêts a été stoppée dès que des craintes se sont manifestées quant au caractère durable de cette reprise.

En Europe les indicateurs avancés annoncent une reprise, même si en septembre le marché allemand des actions a connu d'importantes prises de bénéfices.

Les résultats trimestriels des entreprises américaines ont dépassé les prévisions des analystes dans deux tiers des cas. L'économie japonaise s'est redressée plus fortement que prévu, mais la Caisse par prudence y est très faiblement engagée.

Pour l'année en cours, il paraît probable que le rendement positif de la caisse sera de l'ordre de 6 à 7% après 3 années de rendement négatif. Des performances insuffisantes ont justifié l'annulation d'un contrat de gestionnaire au profit d'une nouvelle entreprise. Des études sont en cours pour optimiser la position du cash en fonction du montant des prestations et des fluctuations des marchés quant à la couverture monétaire des engagements.

depressed the market. From mid-June to mid-September there occurred a drop in bond values provoked by the prospects of growth in the American economy. Fears for the durability of this upturn arrested the increase in interest rates.

In Europe future projections indicate that the market will pick up, despite significant profit-taking in September on the German stock exchange.

Three months results of American enterprises have exceeded the forecasts of analysts in two cases out of three. The Japanese economy is performing better than expected, but by measure of prudence the Fund is little involved.

For the current year, it seems likely that the positive yield of the Fund will be around 7 to 8%, after three yields of negative yields. The contract of one fund manager has been cancelled for reasons of inadequate performance and replaced by a new contract with another firm. The optimisation of our cash holdings necessary to cover our commitments is being examined, taking into account the levels of benefits being paid out and fluctuations in the market.

Jean-François BARTHÉLEMY, François WITTGENSTEIN

GROUPE DE TRAVAIL DU CCP SUR LA GARANTIE DES PENSIONS

(Original français)

Le groupe de travail a été chargé d'examiner les quatre aspects du problème des garanties des pensions jugés indissociables de la création de la Fondation en cas de dissolution du CERN. Il s'agit des questions suivantes:

- (1) Le retrait d'un ou plusieurs Etats membres durant l'existence de l'Organisation et ses conséquences pour la Caisse des Pensions,
- (2) Le maintien du niveau des prestations à verser par la Fondation après la dissolution de l'Organisation et

SCC WORKING GROUP ON PENSION GUARANTEES

(Original French)

la préservation du pouvoir d'achat des bénéficiaires,

(3) La garantie que, en cas de dissolution, l'Organisation règlera ses dettes envers la Caisse des Pensions,

(4) L'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation.

Sur la demande du CERN, un rapport a été établi, par trois experts de droit international, qui s'occupe essentiellement des aspects (1) et (3).

Le Directeur général a autorisé en août 2003 la publication du rapport des experts sous la forme d'un article de doctrine et sous réserve de quelques modifications rédactionnelles. Le rapport vient d'être publié dans

“La Revue général de droit international public”

sous le titre "Les obligations des Etats membres d'une organisation internationale à l'égard du système des pensions du personnel notamment en cas de dissolution de l'Organisation ou de retrait d'un Etat membre – le cas du CERN".

Ceci est un grand pas en avant pour la garantie de nos pensions.

Le groupe de travail continue ses travaux sur les points:

(2) - maintien du niveau des prestations à verser par la Fondation après la dissolution de l'Organisation et la préservation du pouvoir d'achat

(4) – l'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation.

René BARTHELEMY, Edith DELUERMOZ

AFFAIRES FISCALES

(Original français)

GENEVA TAXATION

(Original French)

“Les retraités ne sont pas épargnés par le Fisc”

C'est le titre d'un article de la **Tribune de Genève** du 1^{er} octobre 2003. En effet depuis le 1^{er} janvier 2002 la déduction fiscale sur les rentes du deuxième pilier a disparu du calcul de l'impôt cantonal et communal. En effet, pour le calcul des impôts communaux et cantonaux, la déduction fiscale de 10% sur les rentes du deuxième pilier a été supprimée à partir des rentes perçues en 2002.

Comme le relève la Présidente du Département des Finances, “..... La taxation 2002 provoque un choc pour certains. Avec en plus, l'introduction de la nouvelle loi, cela suscite un grand sentiment d'injustice.....”. Le Conseil d'Etat a donné mandat à deux experts d'évaluer les effets de la nouvelle loi sur les différentes catégories de contribuables et d'établir les conséquences de sa mise en œuvre. Le rapport aurait dû être remis à fin août mais ce délai a été reporté à fin octobre.

Sur le plan de l'impôt fédéral un régime d'abattement sur les rentes du deuxième pilier existait et est maintenu pour les rentes exigibles avant le 1^{er} janvier 2002 et à condition que le rapport de prévoyance existât avant le 1^{er} janvier 1987. Un projet de loi cantonal (PL9010) a été déposé dans ce sens. Même si cette loi est adoptée par le Grand Conseil, aucun effet rétroactif ne sera possible.

Le Comité du GAC a réagi à cette situation et s'est adressé directement à la Présidente du Département des Finances. Il a particulièrement attiré l'attention des autorités sur le fait que l'introduction de la nouvelle loi introduisait pour les contribuables à faible revenu des augmentations de l'impôt cantonal et communal pouvant atteindre 80%. Le rapport des experts, disponible sur Internet <http://www.geneve.ch/df> depuis le 27 janvier 2004, consacre quelques pages à l'imposition des rentes de prévoyance professionnelle (LPP) et recommande une réintroduction dans la loi des règles d'imposition partielle des rentes LPP en faveur des personnes qui bénéficiaient d'une telle imposition partielle jusqu'au 31 décembre 2001, ceci dans les limites des dispositions transitoires contenues dans la législation fiscale fédérale. Cette recommandation va exactement dans le sens du projet de loi 9010 déposé en mai 2003 et actuellement en cours d'examen par la Commission fiscale du Grand Conseil.

Affaire à suivre.

« Retired people not spared by the Financial Authorities »

Such is the title of an article which appeared in the 1 October 2003 of the Tribune de Genève. In fact, since 1 January 2002, in the establishment of communal and cantonal taxes, the previous financial deduction of 10% allowed for « 2nd pilier » pensions has been suppressed for pensions drawn in 2002 and later.

The President of the Finance Department has admitted that the 2002 taxation has been a shock for some taxpayers. Taken along with the introduction of the new law, it has provoked strong feelings of injustice. The Conseil d'Etat has mandated two experts to assess the effects of the new law on different categories of taxpayer and to establish the consequences. This report should have been presented at the end of August, but the deadline was put back to the end of October.

For federal taxes a reduction of « 2nd pilier » pensions was also applied and is retained for pensions payable before 1 January 2002, so long as the « rapport de prévoyance » existed before 1 January 1987. A proposal for a cantonal law in this sense (PL9010) has been put forward, but even if this proposal were to be accepted, no retroactive adjustments would be possible.

In view of all this, the GAC Committee has written directly to the President of the Finance Department, drawing particular attention to the fact that, for taxpayers with small incomes, the new law would mean increases in cantonal and communal taxes of up to 80%. The experts' report has been available on the Internet under <http://www.geneve.ch/df> since 27 January 2004 and devotes a few pages to the taxation of « rentes de prévoyance professionnelle » (LPP) and recommends the reintroduction into the taxation rules concerning LPP benefits a partial reduction in favour of those persons who benefitted from such a reduction up to 31 December 2001, within the limits of the transitional arrangements contained in the federal fiscal legislation. This recommendation is precisely in accord with the sense of the legal project 9010 laid down in May 2003, currently being considered by the Commission fiscale of the Grand Conseil.

We shall continue to follow up this matter.

Jean-François Barthelemy et François Wittgenstein

SERVICES DU CERN ET ADRESSES UTILES

(informations préparées par
le Service social du CERN)

Voici des informations concernant quelques
services du CERN intéressant les pensionnés:

Services d'Enseignement

Les cours sont ouverts aux pensionnés, dans la
limite des places disponibles (voir Bulletin
Hebdomadaire du CERN).

Service Social

Ce service, créé pour traiter des problèmes
affectant des membres actifs du personnel, est
aussi ouvert aux pensionnés dans le respect du
principe de stricte confidentialité.

USEFUL CERN SERVICES AND ADDRESSES

(information prepared by the
CERN Social Service)

The following information concerning
several CERN services may be of interest to
pensioners:

Education Service

Courses are open to pensioners, subject to
places being available (see CERN Weekly
Bulletin).

Social Service

This service, created to deal with problems of
active staff, is also open to pensioners on a
strictly confidential basis.

Assistante sociale / <i>Social worker</i>	Pascale LEUZZI (Pascale.Leuzzi@cern.ch)	Tél. 022 767 44 79
Assistante sociale / <i>Social worker</i>	Rafaele OBERGFELL (Rafaele.Obergfell@cern.ch)	Tél. 022 767 38 67
Psychologue / <i>Psychologist</i>	Valérie CHAUMEIL (Valerie.Chaumeil@cern.ch)	Tél. 022 767 28 32
Assistante administrative / <i>Administrative assistant</i>	Georgina HOBGEN (Social.Affairs@cern.ch)	Tél. 022 767 42 01

Le Fonds d'Entraide

Il est ouvert à tous les bénéficiaires de la Caisse des
pensions. Tous les cas sont traités en stricte
confidentialité. Les demandes de prises en
considération doivent lui être adressées par le canal
du Service Social du CERN.

Mutual Aid Fund

This fund is open to all beneficiaries of the
Pension Fund. All cases are examined in strict
confidence. Requests for help should be
transmitted via the CERN Social Service.

Questions concernant la loi suisse sur l'assurance maladie (LAMal) / Questions concerning the Swiss law on health insurance (LAMal)

Service de l'assurance maladie (GE),
route de Frontenex 62, Case postale 6255
1207 Genève
à l'attention de Monsieur Gemand
Tél. 022 327 65 30

Organe cantonal de contrôle
de l'assurance-maladie (VD)
Rue Saint-Martin 2, Case postale 288,
CH-1001 Lausanne
Tél. 021 348 29 11
Lun-ven/Mo-Fri, 8;00-11;45

Caisse Cantonale Genevoise de compensation AVS-AI-APG
route de Chêne 54, 1211 Genève 29. Tél. 022 718 67 67 Interne 700/703
att. Mr Risse, Directeur

Activités bénévoles et loisirs / Benevolent and leisure activities

Croix Rouge Suisse - Section Genevoise,
Service du Volontariat,
9, rte des Acacias, 1211 Genève 24.
Tél. 022 342 40 50/304 04 04

Centre Genevois du Volontariat,
7, avenue Pictet de Rochemont, 1207
Genève.
Tél. 022 736 82 42 (14:00 - 18:00).

Centre Social Protestant,
Secteur Bénévolat,
14, rue du Village Suisse,
Case postale 177, 1211 Genève 8.
Tél. 022 807 07 00.

Caritas Genève,
Service Animation et Bénévolat,
53, rue de Carouge, 1211 Genève 4.
Tél. 022 708 04 44.

Troc-Temps - Secrétariat, MDA
2, bd. Carl Vogt, Case Postale 14,
1211 Genève 8.
Tél. 022 329 83 84.
merc./Wed.. (9:00 - 11:30)

Swisscontact,
Fondation Suisse de coopération au
développement technique,
Service Expert Corps,
Döltschweg 39, Case Postale,
CH-8055 Zürich, Tél. 01 454 17 17.

Service Social - Ville de Genève,
25 rue Dizerens, 1211 Genève 4.
Tél. 022 418 47 00.

Lecture et compagnie,
Barbara Bianchi,
1, rue Hugo-de-Senger, 1205 Genève.
Tél. 022 329 25 19.

Fédération des Clubs d'Aînés du Canton de Genève –
Centre d'Animation pour Retraités et Secrétariat,
22, route de la Chapelle, 1212, Grand-Lancy.
Tél. 022 343 97 77 (8:30 - 12:00 / 13:30 - 16:00)

Club des Retraités et Aînés de Ferney-
Voltaire (CRAF)
Chemin de Collex, 50
F-01210 Ferney-Voltaire.
Tél. +33 / 450 40 55 84
Activités variées (sorties, gymnastique,
conferences, etc.)

Université du 3ème âge,
2, rue de Candolle, 1211 Genève 4.
Tél. 022 705 70 42
lun. au vend./Mon. to Fri. (9:30 - 11:30)

Euroscience-Leman
<http://www.Euroscience.org/LSECTIONS/LEMAN>

aussi: Café des Sciences Genève
Tél 022 767 57 43, Fax: 022 767 65 95, E-mail: daniele.lajust@cern.ch

Publié deux fois par an par / *Published twice yearly*) by:

Groupement des Anciens du CERN / GAC / CERN Pensioners' Association
c/o Association du personnel, CERN, CH - 1211 Genève 23

Phone: +41 / 22 767 57 59
E-mail: groupe.gac@cern.ch
Internet: <http://staffassoc.web.cern.ch/>
⇒ Services ⇒ Pensionnés / Pensioners

Toute communication doit être envoyée à
l'adresse susmentionnée,
à l'attention de Jean-Marie THOMAS

Any communication should be sent to the above
address,
att. Jean-Marie THOMAS

jean-marie.thomas13@wanadoo.fr ou jean-marie@thomascorner.com
phone/fax +33 450 421844

<p>Si vous nous écrivez, n'oubliez pas de préciser votre nom, adresse, numéro de téléphone etc.</p>	<p>If you write to us, do not forget to quote your name, address, telephone number etc.</p>
--	--

<p>Les anciens du CERN sont les bienvenus dans les Clubs de l'Association du personnel</p>	<p>Staff Association Clubs welcome retired CERN members</p>
---	--

Voir / See

<http://staffassoc.web.cern.ch/>